

Le Président de la Cour constitutionnelle reçoit le Président de la Cour suprême de la République islamique de Mauritanie

Le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu, mercredi au siège de la Cour, le Président de la Cour suprême de la République islamique de Mauritanie, M. Cheikh Ahmed Ould Sid'Ahmed, qui lui a rendu une visite de courtoisie en compagnie d'une délégation.

Lors de cette rencontre à laquelle ont assisté les membres de la Cour constitutionnelle, les deux parties ont salué la profondeur des relations unissant les deux pays frères, Gouvernement et peuple, ainsi que le haut niveau de la coopération bilatérale.

Ils ont également passé en revue, à cette occasion, les moyens et perspectives de renforcer cette coopération dans divers domaines, notamment celui de la justice constitutionnelle.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont réitéré leur volonté de redoubler d'efforts pour continuer à consolider les relations de coopération et d'échange de connaissances et d'expertises entre l'Algérie et la Mauritanie dans divers domaines, notamment en matière de justice constitutionnelle.